



HAL
open science

Accueil des étrangers, communication interculturelle et identification urbaine. Le cas d'Hérouville Saint-Clair (Calvados)

Bertrand Hamelin

► **To cite this version:**

Bertrand Hamelin. Accueil des étrangers, communication interculturelle et identification urbaine. Le cas d'Hérouville Saint-Clair (Calvados). Michel Hastings; Anne Kerlan; Bénédicte Héraud. Le sens pratique de l'hospitalité. Accueillir les étrangers en France, 1965-1983, CNRS éditions, 2021, 978-2-271-13303-8. halshs-04439419

HAL Id: halshs-04439419

<https://shs.hal.science/halshs-04439419>

Submitted on 5 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Accueil des étrangers, communication interculturelle et identification urbaine. Le cas d'Hérouville Saint-Clair (Calvados)

Bertrand Hamelin

Correspondant de l'IHTP pour le Calvados

Inaugurant en 1987 le centre-ville d'Hérouville Saint-Clair, commune de l'agglomération de Caen, François Mitterrand loue la réussite du projet d'intégration des étrangers mené depuis les années 1970 par l'équipe de François Geindre (PS). Ce discours s'inscrit dans une dynamique de reconnaissance nationale d'une politique d'accueil des étrangers conçue et promue comme originale et reçue comme exemplaire. L'étude se propose de comprendre les modalités de cette politique, et d'envisager, selon un jeu d'échelles, du local au national, sa réception et la formation d'une représentation d'Hérouville comme modèle d'accueil des étrangers.

La recherche est centrée sur la dimension culturelle de l'accueil des étrangers. Sans minimiser d'autres aspects, par exemple les politiques menées en matière d'éducation ou de logement, cette politique de dialogue interculturel est ce qui constitue le cœur de la politique menée par la commune. Elle est l'objet d'une communication croissante et sa fonction apparaît essentielle dans l'identification du cas hérouvillais aux échelles locale et nationale. Le cœur de l'étude portant sur la communication municipale autour de cette politique et sur sa réception, les sources mobilisées sont d'abord les publications municipales et la presse locale (*Ouest-France* a été dépouillé entièrement sur la période 1978-1987) et, plus ponctuellement, des publications nationales. Mais une recherche a aussi été menée dans les archives des organismes chargés de mettre en œuvre cette politique culturelle d'accueil, notamment celles de la commission extra-municipale des immigrés instituée en 1978. Le contexte d'accueil doit être présenté, de manière à caractériser les propriétés sociales et politiques spécifiques d'une « ville nouvelle ». Ensuite, les réalisations en matière d'accueil des étrangers seront étudiées. Enfin, la représentation d'une commune ayant réussi l'accueil des communautés étrangères sera analysée à différentes échelles.

Une « ville nouvelle » en recherche d'identité

Hérouville n'est pas une des neuf villes nouvelles¹ mais sa conception correspond aux objectifs de cette politique. Elle est créée en 1960 par la préfecture du Calvados – notamment par le secrétaire général Robert de Caumont, dont nous verrons le rôle politique à Hérouville – pour l'accueil d'ouvriers et d'employés. La même année, le conseil municipal accepte la ZUP. Les premiers habitants s'installent lors de l'hiver 1964-1965². La population augmente rapidement puisque la commune compte 9041 habitants en 1968 (contre 1734 en 1962) et 23 712 en 1975 ; elle se stabilise ensuite autour de 25 000 habitants. Hérouville Saint-Clair incarne à l'échelle de l'agglomération caennaise la politique urbanistique de la seconde partie des Trente Glorieuses : de grands ensembles destinés à l'accueil de populations des classes populaires et moyennes. Dès 1965, la question de l'intégration de ces populations est posée. On mentionnera cette présentation de la témérairement nommée « Brasilia normande » fin 1965: « Hérouville sera une ville cosmopolite, où les gens d'Aubervilliers côtoieront ceux du quartier Saint-Pierre, las des embarras de la ville »³. Ce cosmopolitisme français fait fonction de premier projet d'intégration. La municipalité présente ainsi l'objectif du bulletin municipal en 1967 : « Vous sentirez mieux vivre la cité. Venus de Paris, de l'Est, de l'Ouest, du Sud ou du Nord, vous vous sentirez devenir Hérouvillais »⁴.

Quel est l'effet de cette origine non locale des futurs accueillants ? A-t-elle favorisé un esprit d'ouverture ? Ce témoignage suivant soutient l'hypothèse :

« À l'époque on était vierge, vous vous appeliez Tartempion, vous veniez de Biarritz ou d'ailleurs, on s'en foutait. Ici, vous pouviez vous réaliser pleinement sans être entouré ou précédé par des préjugés par rapport à votre nom, par rapport à vos parents et ça, ça a permis un investissement individuel très rapide de toute une série de gens »⁵.

On peut aussi retenir de ce témoignage un engagement de ces populations nouvelles dont on trouvera les effets dans le cadre de l'accueil des étrangers.

Ce n'est qu'au milieu des années 1970 que cette question se pose, puisque la Basse-Normandie n'avait pas été une région d'immigration jusqu'à cette date. Hérouville devient

¹ L. Vadelorge (dir.), *Éléments pour une histoire des villes nouvelles*, Paris, Manuscrit., collection Manuscrit université, 2004.

² L. Geindre, *Il était une fois Hérouville Saint-Clair*, Hérouville Saint-Clair Imprimeries Maury, 1988.

³ Roger Biot et Roger Villette, « Hérouville, Brasilia normande », *Paris Normandie*, 28 décembre 1965. Le quartier Saint-Pierre est un quartier de Caen.

⁴ *Bulletin d'information municipale*, n°1, octobre 1967, p.4.

⁵ R. Calmès, *Ma ville Hérouville Saint-Clair*, Caen, In quarto, 2011, p.12-13.

pourtant l'« espace prioritaire de localisation étrangère »⁶ de l'agglomération: 981 étrangers en 1975 (4,1 % de la population), 2032 en 1982 (8,4 %) et 2243 en 1990 (8,9 %). La commune, en raison d'un important parc de logement, accueille alors le quart des étrangers de l'agglomération, pour 13,7 % de la population totale. 72 nationalités⁷ sont recensées à la fin des années 1980 (dont 11 % de Marocains, 10,8 % d'Algériens, 9,4 % de Turcs et 8,9 % de Portugais). La proportion d'étrangers à Hérouville excède peu la moyenne nationale, mais distingue la cité dans une Basse-Normandie où elle atteint à peine 3 % de la population à la fin de la période. « Ville-France » devenue « ville-monde », Hérouville est confrontée à la question de son identité et de son rôle dans l'agglomération. Pendant toute la période, subsiste le contre-modèle rejeté de la « cité-dortoir ». La cité se pense d'abord comme une expérience originale suscitant l'intérêt médiatique et scientifique, la commune étant le sujet d'études universitaires⁸. Mais à l'image de la « Brasilia normande » se substitue celle d'une cité en difficulté. Un géographe conclut dès 1972 à « l'échec d'une utopie »⁹. Le problème de fond est la faiblesse des fonctions urbaines, maintenant la cité en position subalterne, ce qu'Armand Frémont explique par des rivalités politiques et territoriales :

« Maintenant, sa nouvelle municipalité étant animée par un GAM, Hérouville se heurte aussi bien aux volontés de l'administration qu'à celles de la toute puissante mairie de Caen. Par une véritable conspiration des pouvoirs économiques et politiques, les réalisations qui auraient pu faire vivre Hérouville se font en dehors d'elle et accentuent ainsi par défaut le caractère de "cité dortoir" »¹⁰.

La chronique des installations avortées d'administrations ou d'entreprises est riche; et la conception d'un centre-ville, la Citadelle douce, occupe l'ensemble de la période, puisque son inauguration n'a lieu qu'en 1987. Hérouville se rêve néanmoins en modèle urbanistique : c'est l'objet d'un autre projet des années 1980 et inabouti, une tour construite par quatre architectes reconnus, qui aurait identifié la cité. Celle-ci s'est aussi pensée en modèle

⁶ A. Canonne, *Les étrangers dans l'agglomération caennaise. Immigrations, implantations, espaces de vie*, mémoire de maîtrise, UFR des sciences de la terre et de l'aménagement régional, Université de Caen, 199, p. 143.

⁷ Commission extra-municipale des immigrés (CEMI), carton 2461, archives municipales d'Hérouville Saint-Clair (AMHSC).

⁸ D. Kinsey, *New town in Normandy: planning, politics and participation in France*, Princeton University, PhD, 2 vol, 1975, Ann Arbor : University microfilms international, 1990.

⁹ S. Quoniam, *Hérouville St Clair ou l'échec d'une utopie. Essai sur une ZUP de grande dimension*, thèse de doctorat de 3^e cycle, géographie, 1972.

¹⁰ A. Frémont, « Études urbaines en Basse-Normandie et dans la Sarthe », *Norois*, n° 82, p. 286.

politique : c'est le cas en 1971, lorsqu'un Groupe d'action municipale remporte les élections municipales. Si Robert de Caumont, tête de liste, n'est pas élu, une équipe jeune, représentant la gauche non-communiste et menée par le jeune avocat François Geindre (25 ans), qui rejoint peu de temps après le nouveau Parti socialiste, dirige la cité. Le maire est constamment réélu lors des quatre scrutins municipaux suivants.

François Geindre a développé avec son équipe une politique d'accueil des étrangers qui doit être présentée et analysée selon quatre éléments de contexte.

D'abord, la domination sans partage de la gauche autorise une rivalité forte entre les deux forces principales de la gauche, le PS et le PCF. Ce conflit est décisif, la gauche socialiste s'affirmant et se différenciant par l'accueil des étrangers. Ainsi, le leader communiste local attaque le maire sur ce point pendant la campagne présidentielle de 1981, faisant « un sort à la campagne tendant à accuser le PCF de racisme »¹¹.

Par ailleurs, Hérouville se distingue de Caen, dirigée de 1970 à 2001 par Jean-Marie Girault (RI puis UDF) : la rivalité entre les deux communes est essentielle pour comprendre la politique hérouvillaise, dans des domaines variés (accueil d'administrations, d'entreprises privées et politique culturelle, dont l'accueil des étrangers est un aspect). Tandis que Caen, dont la population accueille entre 4 et 5 % d'étrangers, ne mène pas de politique spécifique d'accueil, Hérouville développe un savoir-faire en la matière.

Ensuite, la politique menée à l'échelle locale est conçue contre les orientations nationales en matière d'accueil des étrangers avant 1981. Par la suite, la municipalité inscrit sa politique dans les dynamiques nationales, s'inscrivant dans les orientations des gouvernements socialistes, mais aussi dans une sorte d'avant-garde constituée de communes innovantes, aiguillons de ces gouvernements.

La situation locale s'inscrit enfin dans des évolutions nationales aboutissant à un changement d'attitude de municipalités depuis longtemps confrontées à la question de l'accueil des étrangers¹² : Hérouville a l'avantage d'inaugurer sa politique dans un contexte de formation d'un nouveau paradigme de l'accueil des étrangers, défini notamment par les forces de gauche non-communiste (surtout le PSU, précurseur en la matière et dont sont issus plusieurs conseillers municipaux¹³).

¹¹ *Ouest France*, 18 mars 1981.

¹² B. Delemotte, « Le droit de vote des étrangers en France. Historique et état des lieux », *Migrations Société*, vol. 114, n° 6, 2007, p. 205-217.

¹³ P. Oriol, *Les immigrés : métèques ou citoyens ?*, Paris, Syros, 1985.

Hérouville cherche néanmoins à définir son identité autrement, par sa politique culturelle générale, marquée par une volonté audacieuse, en contrepoint de la situation à Caen, par exemple. Mais les occurrences de la ville dans l'actualité, à plusieurs échelles, sont liées à cette politique d'accueil originale. Les prémices de cette politique sont observables dans la seconde moitié des années 1970, en liaison avec l'essor des populations étrangères.

Une politique d'accueil innovante

L'accueil des étrangers est un enjeu quasiment absent des débats en 1971, même si la liste « Hérouville équipe nouvelle » qui l'emporte fait une brève allusion aux « travailleurs étrangers » : « des efforts seront faits pour leur alphabétisation, leur accueil, et tout ce qui peut les aider à rompre leur isolement »¹⁴. Ces intentions demeurent sans effet au niveau de la municipalité. La question est encore marginale lors de la campagne de 1977¹⁵, alors qu'elle se pose désormais. Seule l'équipe sortante évoque « les immigrés » dans un court encadré de son programme électoral :

« Notre projet est d'une part de leur assurer qu'à Hérouville ils trouveront les moyens de ne pas être coupés totalement de leur pays et pour ceux qui le souhaitent de trouver les moyens de l'intégration à la communauté française, en particulier par le développement des moyens de l'alphabétisation. C'est pourquoi nous proposons qu'un poste de conseiller délégué soit créé pour qu'il anime une commission consultative des immigrés »¹⁶.

La dimension culturelle de la politique d'accueil est donc privilégiée. Dans les mois qui suivent la reconduction de l'équipe sortante, les intentions se concrétisent. On peut repérer alors le début de l'identification d'Hérouville comme ville d'immigration, François Geindre signant un appel des maires de France contre le racisme lancé par le MRAP en 1977¹⁷. Au cœur du dispositif se situe une commission extra-municipale des immigrés (CEMI), mise en place le 2 novembre 1978. Le conseiller municipal José Pérez, réfugié politique espagnol, censé « mieux à même de comprendre que quiconque les problèmes rencontrés »¹⁸ est chargé

¹⁴ *Hérouville nouvelles, bulletin d'informations municipales*, n° 1, mars 1971.

¹⁵ M. Zancarini-Fournel, « La question immigrée après 68 », *Plein droit*, vol. 53-54, n° 2, 2002, p. 3-7 ; S. Laurens, « De la promotion culturelle des immigrés à l'interculturel (1974-1980) : discours d'Etat sur une catégorie d'Etat », *Cultures et Conflits*, vol. 107, n° 3, 2017, p. 15-41.

¹⁶ *Hérouville nouvelles*, mars 1977.

¹⁷ *Droit et liberté*, n° 358, mai-juin 1977, p. 17.

¹⁸ *Hérouville nouvelles*, n° 42, mai 1977, p. 6.

du projet. Regroupant des représentants d'« ethnies », des conseillers municipaux et un représentant du service social d'aide aux émigrants, la CEMI est autant un signe de la reconnaissance politique des étrangers qu'un lieu de débat et de décision pour des projets en leur direction. Si ses archives n'ont été conservées qu'à partir de 1985, son activité peut être suivie, notamment avec le bulletin municipal et la presse. Une telle initiative est rare mais pas unique, puisque l'on trouve de telles structures dans d'autres communes à Amiens dès 1971¹⁹ ou à Roubaix à partir de 1977²⁰.

Trois mesures principales sont à retenir dans la politique initiée par la CEMI, qui ne peut s'appuyer au début sur des associations étrangères entravées jusqu'à la loi du 9 octobre 1981. Tout d'abord, il convient d'insister sur la politique linguistique. L'action s'inscrit ici dans la continuité d'initiatives d'associations locales et de l'éducation nationale. En effet, dans le quartier du Val, qui accueille le plus d'étrangers, l'« école ouverte », initiée par Francine Best, directrice du centre de formation continue des inspecteurs de l'éducation nationale et conseillère municipale, propose à partir de 1976 un accueil spécifique pour les enfants étrangers, scolarisés dans des CLIN (classe d'intégration pour non francophones). Des cours d'arabe et de turc sont proposés, attirant des enfants de toute l'agglomération²¹. Dans la continuité de cette expérience, la CEMI s'associe au rectorat pour soutenir l'apprentissage du français et des langues d'origine pour les adolescents et les adultes. Symboliquement, les messages à l'attention des étrangers sont traduits dans leur langue dans le bulletin municipal.

La dimension multiculturelle de la population hérouvillaise est valorisée par des actions s'inscrivant dans de nouveaux lieux. Ainsi, en 1978, ouvre la bibliothèque municipale, qui propose ouvrages en langues étrangères et disques des pays des différentes communautés. Hérouville se dote la même année d'un cinéma d'art et essai géré par la municipalité Lorenzi, 2002) : le Café des images s'adresse aux étrangers et aux Français invités à s'intéresser aux cultures présentes dans la cité. D'abord dénommée « Cin'ethnies », l'opération, menée avec la CEMI, consiste à proposer un film issu d'Etats dont sont originaires les étrangers. Après des débuts irréguliers, ces projections-débats gratuites deviennent trimestrielles, 19 séances ont lieu de 1979 à 1987. Le tableau suivant montre les films choisis comme vecteurs de cette politique culturelle d'ouverture :

¹⁹ G. Gontcharoff, « Les immigrés et la vie locale », *Territoires, correspondance municipale*, décembre 1989, p.7-13.

²⁰ M. Wybo, *Cultures, patrimoines et migrations à Roubaix. Une exploration de l'identité « ville monde »*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009.
http://www.culture.gouv.fr/content/download/84995/639629/version/1/file/Ethno_Wybo_2009_507.pdf.

(Consulté le 28 février 2019).

²¹ *Ouest-France*, 7-8 juin 1980.

| Titre | Réalisateur(s) | Date de Réalisation | Pays concerné |
|-------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------|
| <i>Noua</i> | Abdelaziz Tolbi | 1973 | Algérie |
| <i>Gong Ko</i> | Hervé Pernot | 1980 | Laos |
| <i>Hazal</i> | Ali Ozgentürk | 1979 | Turquie |
| <i>Je ne peux pas</i> | Ahmed Badrakhan | 1950 | Egypte |
| <i>Notre fille</i> | Daniel Kamura | 1980 | Cameroun |
| <i>Le soleil des hyènes</i> | Ridha Béhi | 1977 | Tunisie |
| <i>Aniki Bobo</i> | Manoel de Oliveira | 1942 | Portugal |
| <i>Les pêcheurs</i> | Ghaouti Bendeddouche | 1976 | Algérie |
| <i>Been Ka Jadoo</i> | N. Rajesh | 1963 | Inde |
| <i>Le troupeau</i> | Yilmaz Güney et Zeki Okten | 1979 | Turquie |
| <i>Cerbo maior</i> | Louis-Philippe Rocha | 1980 | Portugal |
| <i>Le vent</i> | Souleymane Cissé | 1982 | Mali |
| <i>Vent de sable</i> | Mohammed Lakhdar-Hamina | 1982 | Algérie |
| <i>Alyam Alyam</i> | Ahmed El Maaouni | 1978 | Maroc |
| <i>Le sang du flamboyant</i> | François Migeat | 1981 | France (Antilles) |
| <i>La mine</i> | Yavuz Ozkan | 1978 | Turquie |
| <i>La déchirure</i> | Roland Joffé | 1984 | Cambodge |
| <i>Nyamanton</i> | Cheick Oumar Sissoko | 1986 | Mali |
| <i>Recado de Chile</i> | Pedro Chaskel | 1979 | Chili |
| <i>Chile : hasta cuando ?</i> | David Bradbury | 1986 | |

Tableau 1 : Liste des films projetés au Café des images dans le cadre des soirées de la CEMI (1979-1987) ²²

Figure 1 : Tract multilingue pour une projection-débat au Café des images (1986) ²³

Enfin, l'initiative la plus visible est l'organisation par la CEMI d'une fête faisant office de vitrine de la politique d'accueil. L'événement, dont la dénomination évolue, la « fête des communautés étrangères » ou des « immigrés » devenant la « fête des communautés » s'inscrit aussi en continuité d'une initiative de l'école du Val qui met sur pied dès 1977 des rencontres entre populations. A partir du printemps 1979, la manifestation est organisée chaque année dans le parc du château de Beaugard. Accueillant des stands des principales communautés, dont un stand normand pour valider sa dimension interculturelle, la fête propose spectacles folkloriques de danse et dégustations de spécialités. Ces initiatives élaborées en quelques mois à la fin des années 1970 forment un ensemble cohérent donnant lieu à un récit à destination de l'extérieur. Le caractère précoce et l'originalité relative des réalisations sont des marqueurs de l'expérience hérouvillaise qui expliquent son écho à différentes échelles.

²² Vie de la CEMI 1987 à 1991, carton 2475, AMHSC.

²³ *Idem.*

Il convient de comparer ces orientations avec ce qui est observé à d'autres échelles à la même époque. D'abord en comparant le cas d'Hérouville à d'autres communes confrontées à la question de l'accueil des étrangers. Peu d'informations sont disponibles, même si des manifestations comparables existent, ressemblant à la fête des communautés²⁴. Néanmoins, il s'agit d'initiatives locales, ne s'inscrivant pas dans un échange avec d'autres communes, contrairement à la fédération informelle des communes pour le vote des étrangers que nous observerons ultérieurement. Ensuite, il est également nécessaire d'analyser comment la politique hérouvillaise s'inscrit par rapport aux orientations gouvernementales. La politique culturelle à destination des étrangers est alors menée par le secrétariat d'Etat aux Travailleurs immigrés. Elle est interprétée comme un geste vis-à-vis des pays de départ dans le contexte de suspension de l'immigration, selon une volonté de maintenir les liens avec les cultures d'origine dans la perspective d'un retour. Dès lors, l'action de l'Etat repose sur « un rejet de l'assimilation pure et simple des immigrés dans un souci de respect de leur caractère ethnique et culturel ²⁵ », ce qui explique l'insistance sur l'apprentissage des langues d'origine. Mais la politique menée dans la seconde moitié des années 1970 ne se limite pas à ce mode différencialiste. Elle promeut également le développement de relations entre communautés étrangères et entre celles-ci et les Français; c'est la fonction de l'office Information, Communication et Immigration (ICEI) à l'origine des « semaines du dialogue » entre novembre 1978 et juin 1981.

La politique hérouvillaise est précisément initiée dans ce contexte et ce sont moins les réalisations que les objectifs ou la philosophie qui diffèrent. En effet, l'opposition des acteurs de la politique d'accueil au gouvernement est maintes fois réaffirmée. En aucun cas, l'action menée n'est destinée à préparer les étrangers à un retour dans leur pays. En revanche, la volonté de maintenir le lien avec la culture d'origine est bien au centre des choix opérés à Hérouville, la volonté de dialogue étant à l'origine de la fête des communautés. Cette ressemblance entre les actions locales et gouvernementales ne sont pas ignorées des responsables locaux, mais ceux-ci se targuent de mener à bien ce qui demeurerait à l'échelle nationale au stade du discours, ainsi lorsque les semaines du dialogue sont critiquées pour leur caractère fugace. Les manifestations proposées à Hérouville dans le cadre de ces opérations nationales sont significativement rares. En novembre 1978, seule une « journée turque » est spécifiquement organisée pour répondre « aux intentions exprimées au niveau national de

²⁴ M. Wybo, *op.cité*, p. 41-44.

²⁵ A. Escafré-Dublet, *Culture et immigration, de la question sociale à l'enjeu politique, 1958-2007*, Rennes, PUR, 2014, p. 162.

chercher à provoquer des rencontres entre les étrangers résidents en France et les autochtones²⁶ ». D'ailleurs, si le succès est au rendez-vous pour cette manifestation, le bilan dressé par la presse locale est particulièrement sévère :

« Racisme latent ou déclaré, indifférence au mieux, sont le lot de ces hommes et de ces femmes venus d'ailleurs, apporter leur force de travail à une communauté toujours méfiante vis-à-vis de l'autre, souvent hostile à ce qu'elle appréhende comme différent. Alors devant cet état de fait, apparaît bien dérisoire cette semaine dite de "dialogue" »²⁷.

Surtout, les acteurs locaux mettent en avant la superficialité de ces opérations, opposée à l'action structurelle menée sur le terrain. *Ouest-France* souligne ainsi que la deuxième « semaine du dialogue a pris la forme à Hérouville d'une concrétisation, mieux d'une cristallisation de l'ouvrage accompli »²⁸. Et pendant la campagne présidentielle de 1981, Pierrette Jaffré, de la CEMI, souligne qu'« à Hérouville, c'est chaque semaine que l'on s'occupe des relations avec les communautés étrangères »²⁹.

Très rapidement, donc, la municipalité d'Hérouville peut présenter, vers ses administrés et hors de la commune, une action cohérente en faveur de l'accueil des étrangers. La réception de ce discours et de cette action doit maintenant être étudiée.

L'accueil des étrangers, « carte de visite »³⁰ d'Hérouville

La formule est tardivement utilisée par la presse mais s'avère néanmoins pertinente pour la période considérée. En effet, cette politique culturelle à destination des étrangers obtient un écho croissant, au point de devenir un élément-clé de la perception de la cité. Il convient donc de comprendre les modalités de cette reconnaissance de l'expérience hérouvillaise.

L'étude de la place conférée aux politiques d'accueil des immigrants dans la communication municipale montre qu'il s'agit d'un élément mis en avant de manière croissante. La Fête des communautés est valorisée dès sa première édition, avec une annonce

²⁶ *Ouest-France*, 24 novembre 1978.

²⁷ *Ouest-France*, 28 novembre 1978.

²⁸ *Ouest-France*, 26 novembre 1979.

²⁹ *Hérouville nouvelles*, n° 78, mars 1981, p. 12.

³⁰ *Ouest France*, 15 mai 1993.

en première page du bulletin municipal. La volonté est de promouvoir la diversité de la population hérouvillaise et le dialogue entre les structures municipales et les communautés.

Cette image est relayée par la presse locale, en premier lieu *Ouest-France*. L'étude systématique de la représentation des étrangers dans ce journal entre 1978 et 1987 montre le soutien explicite des journalistes à l'égard de la politique menée et une bienveillance vis-à-vis des populations nouvellement installées s'expliquant en partie par le caractère chrétien-démocrate du quotidien, ouvert au pluralisme religieux et soucieux de présenter de manière didactique l'islam à ses lecteurs. Les articles sur les initiatives culturelles sont nombreux et il n'est jamais omis de souligner que ces manifestations sont créatrices de lien social et d'harmonie, parfois de manière ambiguë lorsque la fête des communautés est ainsi présentée :

« Cette grande fête du dialogue, de l'échange et de la culture aussi a permis aux familles immigrées, mais aussi à tous les Hérouvillais [sic] présents, de mesurer toute l'importance des travailleurs étrangers en France et des traditions qu'ils véhiculent »³¹.

La municipalité reçoit le soutien de la part des représentants des communautés qui forment après 1981 de multiples associations. L'accueil est aussi favorable de la part des électeurs, qui renouvellent constamment la municipalité pendant la période, tout en renforçant les positions de la gauche lors des élections nationales. Si ces résultats ne peuvent être seulement interprétés comme un signe probant d'un soutien à la politique d'accueil des étrangers, ils sont *a minima pas* la preuve d'une absence de rejet, tout comme les faibles scores du Front national. Les manifestations organisées à Hérouville visent un public plus large que celui de la commune. C'est essentiellement le cas pour la fête des communautés. Son succès est variable, ce qui s'explique notamment par le climat normand – l'édition de 1981 qui a lieu pourtant après l'élection de François Mitterrand est ainsi boudée par le public. Mais l'assistance, en général autour de 5000 visiteurs, témoigne d'un intérêt pour ces rencontres interculturelles. La gratuité voulue par la municipalité et la présence de figures de ce que l'on commence à appeler la *world music* – le chanteur kabyle Idir en 1982 ou le précurseur du raï Cheb Kader en 1988 – contribuent à l'attractivité de la manifestation dans l'ensemble de la région.

Il faut néanmoins un certain délai pour que les initiatives locales reçoivent un écho aux échelles plus petites : après sa validation à l'échelle locale, cette politique obtient une forme

³¹ *Ouest France*, 22 mai 1979.

de reconnaissance à l'échelle nationale. Celle-ci intervient dans le courant des années 1980, l'expérience hérouvillaise étant alors validée par divers acteurs, ce qui profite à ses initiateurs, en premier lieu François Geindre. La fête des communautés constitue le lieu de cette reconnaissance, perceptible dès 1982, avec la visite conjointe de François Autain, secrétaire d'Etat chargé des immigrés et du Préfet. Le premier souligne l'exemple d'Hérouville et ajoute : « puisse-t-il faire tâche d'huile pour l'avènement de la société pluriethnique, plus juste et plus fraternelle, à laquelle aspire chacun d'entre nous »³². C'est désormais ainsi que l'expérience hérouvillaise est interprétée. Surtout, elle se trouve *de facto* valorisée par l'exigence d'une réponse à l'extrême-droite ressurgie à partir des élections municipales de Dreux en 1983. Au lendemain de ce choc décisif, François Geindre est en position de vanter sa politique. Convenant d'« un vrai problème de coexistence de communautés d'origine, de tradition, de culture, de mœurs différents », il justifie une politique œuvrant « tout à la fois à la conservation des liens culturels des communautés étrangères avec leur pays d'origine et aux moyens d'intégration à la société française »³³. Il n'y a rien de surprenant à ce tournant de 1983 : désormais, la politique en direction des étrangers est explicitement une arme contre le racisme, selon une dynamique de politisation de l'accueil culturel. Ainsi, la municipalité associe la Fête des communautés à SOS Racisme : dès 1985, la petite main « Touche pas à mon pote » devient un sorte de logo de l'événement. Harlem Désir est d'ailleurs invité d'honneur de la dixième fête des communautés en mai 1988, en compagnie d'Henri Leclerc et de Françoise Gaspard, ancienne maire de Dreux. En déclarant notamment que « Hérouville Saint-Clair est l'une des rares villes de France où le dialogue social l'a emporté sur la haine et la xénophobie »³⁴, le président de SOS Racisme adresse à François Geindre un vif satisfecit.

Néanmoins la reconnaissance de l'Etat à travers les paroles de François Mitterrand en juin 1987 avait constitué le signal de ce processus de sortie de l'anonymat pour la commune de banlieue. Considérant qu'« Hérouville Saint-Clair a un sens », le Président interprète la situation locale à l'aune de son combat contre la stigmatisation de l'immigration, dans le contexte de pré-campagne présidentielle (il s'exprime avec le ministre de l'Intérieur RPR Charles Pasqua à ses côtés):

« Nous n'avons pas besoin de ces conflits raciaux, actes individuels ou crimes collectifs. Nous avons besoin pour être mieux nous-mêmes, d'être davantage ouverts à tous les autres. Et j'en

³² *Hérouville nouvelles*, n° 91, juin 1982, p. 3.

³³ F.Geindre, « Savoir dire non », *Hérouville nouvelles*, n° 99, p. 3.

³⁴ *Ouest France*, 30 mai 1988.

vois par ici qui sont accueillis à bras ouverts, qui sont les bienvenus si j'ai bien entendu ce que vient de dire avant moi François Geindre³⁵ ».

Cependant, la municipalité d'Hérouville ne s'est pas contentée de servir l'argumentation du pouvoir socialiste et de ses organisations satellites. Certes, en ayant anticipé les difficultés entre communautés, François Geindre contribue à convaincre que les socialistes ont été capables d'agir préventivement. Mais, fort de ce capital politique et symbolique, le maire est déterminé à poursuivre son action et à influencer les décisions nationales. Les conditions politiques locales n'ont pas permis que cette François Geindre agisse à l'Assemblée nationale, la circonscription où se trouve Hérouville étant le fief de Louis Mexandeau, député de 1973 à 2002 et membre de plusieurs gouvernements socialistes. Les modalités de son action prennent des formes moins directes, par sa forte implication dans la politique de la ville: il fait partie des maires créateurs de l'association « Ville et banlieue » en 1984³⁶ et s'inscrit dans la mission « Banlieue 89 » mise en place par François Mitterrand et dirigée par Roland Castro. Il est ensuite président de la commission nationale de développement social des quartiers de 1985 à 1987.

François Geindre voit reconnaître son expertise en matière d'accueil des étrangers, parfois de manière officieuse. L'étude des archives municipales a permis de mettre au jour un réseau informel de maires échangeant à propos de leurs expériences en la matière. Ont été ainsi retrouvés des dossiers d'information émanant de communes, principalement Mons en Baroeul (Nord), Les Ulis et Longjumeau (Essonne) ou Cerizay (Deux-Sèvres) et des correspondances entre les maires³⁷. Si Hérouville fait connaître sa politique culturelle, notamment par une plaquette sur les activités de la CEMI, le sujet central est le vote des étrangers aux élections locales. François Geindre entend avec ces collègues soutenir cette proposition du candidat Mitterrand en 1981³⁸. Une de ses initiatives à la « valeur symbolique et politique »³⁹ doit être mentionnée. Le 23 mai 1984, le conseil municipal convie « pour la première fois en France »⁴⁰ des représentants des principales communautés. On simule ainsi ce que serait un conseil municipal comportant des élus étrangers. Cette opération s'inscrit dans un mouvement de pression sur le gouvernement socialiste hésitant à réaliser cette

³⁵ <http://discours.vie-publique.fr/notices/877014500.html> (consulté le 11 janvier 2019).

³⁶ *Hérouville nouvelles*, n° 103, février 1984.

³⁷ CEMI, carton 2461, AMHSC.

³⁸ Sur l'histoire de cette proposition, voir l'analyse de Catherine Wihtol de Wendel exposée le 28 avril 2014 : <https://www.franceculture.fr/emissions/pas-la-peine-de-crier/la-promesse-15-le-droit-de-vote-des-etrangers-une-promesse-non-tenue>

³⁹ *Hérouville nouvelles*, n° 107, juin 1984.

⁴⁰ *Idem*.

mesure⁴¹. Si le cas d'Hérouville n'est pas aussi notoire que celui de Mons en Barœul, il s'inscrit dans une dynamique comparable ; cela étant, jamais François Geindre n'organise, au contraire de certains de ses confrères, des élections ouvertes aux étrangers.

François Geindre s'est donc posé en expert des questions de banlieue et d'intégration des étrangers et ses interventions sont très nombreuses, à l'échelle nationale. Elles prennent la forme discrète de la littérature administrative et politique, dans les revues *Vendredi* ou *Communes de France*⁴², liées au PS. Mais sa connaissance des enjeux de l'accueil des étrangers lui vaut aussi d'être appelé à déposer devant la commission de la nationalité présidée par Marceau Long. Ce dernier présente l'intervenant comme un maire « très proche des gens » et comme ancien président de la commission nationale de développement social des quartiers, ce qui correspond bien à cette double échelle de légitimité finalement acquise par le maire d'Hérouville. Ses propos iconoclastes⁴³ – il défend le droit pour tout jeune né en France de recevoir la nationalité française dès sa naissance – sont largement relayés puisqu'outre leur diffusion en direct sur FR3, la presse nationale en rend compte⁴⁴.

Conclusion

Le risque existe de donner le sentiment d'une représentation trop favorable de l'histoire de l'accueil des étrangers à Hérouville. Sans que l'enquête ait été entièrement menée, on trouverait à partir des années 1990 des limites à cette politique, partiellement remise en cause après la perte de la municipalité par les socialistes en 2001. Néanmoins, l'image d'une commune de banlieue ayant réussi l'accueil des étrangers subsiste globalement, 2018 ayant été l'occasion de montrer la vivacité de la mémoire locale de la politique menée en direction des étrangers, puisque furent successivement célébrés les quarante ans de la bibliothèque municipale, du Café des images et surtout d'une Fête des communautés qui demeure un événement local spécifique dans ce domaine.

Finalement, ne s'agirait-il pas simplement de l'étude du cas d'une équipe municipale qui aurait profité d'un climat politique en partie favorable ? Certes, nous avons montré que la

⁴¹ B. Delemotte, article cité, 2007.

⁴² F. Geindre, « Intégrer 8 % d'immigrés », *Communes de France*, n° 231, novembre 1984, p. 20.

⁴³ *Etre français, aujourd'hui et demain*, rapport de la commission de la nationalité présenté par Marceau Long, Président de la Commission, tome 1, 22 juin 1987 – 7 janvier 1988, p. 380-395. AMHSC, sans cote.

⁴⁴ J. Quatremer, « Surprise. Le Code de la nationalité et la Commission pris à rebours », *Libération*, 3-4 octobre 1987.

municipalité communique très largement autour de sa politique d'accueil et que, le maire en premier lieu, a ainsi cultivé son image locale, sa politique d'ouverture contribuant à la fabrication de sa « façade mayorale »⁴⁵ et à la formation d'un capital qui permet son ascension à l'échelle nationale. Mais, comme l'écrit Anne-Laure Amsellem, comparant les politiques d'accueil à Chanteloup-les-Vignes et à Hérouville :

« En fait, il semble bien que les mairies aient mis en place ce type de politique par nécessité et non par opportunisme médiatique. Si la communication interculturelle leur permet de faire parler d'elles en termes élogieux, voire à les faire apparaître comme de bons élèves en matière de gestion des problèmes des banlieues, il semble pourtant que l'urgence des problèmes à traiter les ait contraintes à plus d'audace »⁴⁶.

Dès lors, nous préférons retenir de cette étude qu'il a été possible, dans cette France en crise des années 1970-1980, d'obtenir la reconnaissance et les éloges des observateurs médiatiques et de l'Etat en menant délibérément une politique d'hospitalité et d'ouverture culturelle à l'égard des populations étrangères.

⁴⁵ V. Anquetin, « Un "bon" maire. La fabrication de la façade mayorale dans une grande ville », *Sociétés contemporaines*, n° 88, 2012, p. 99-124.

⁴⁶ A.-L. Amsellem, « Pour un renouveau du modèle républicain d'intégration. Les expériences d'Hérouville Saint-Clair et de Chanteloup-les-Vignes », *Géographie et Cultures*, n° 26, 1998, p. 7-19.